**La fiscalité des associations, les facteurs de risque**

**Objectifs de la formation**

* Connaître les principales obligations fiscales et spécificités propres aux associations.
* Le secteur associatif a des spécificités fiscales qui lui sont propres, cette formation vous permettra de vous initier à ces règles afin de ne pas faire prendre de risque aux associations

**Les + de la formation**

* Exercices en cours de formation au fur et à mesure de la présentation des différents points
* Remise en fin de formation d’un mémorandum des principales zones de risques fiscales à identifier lors de l’analyse du dossier d’une association

**Prérequis :**

* Aucun pré requis n'est nécessaire

**Programme de la formation :**

**Comprendre de manière synthétique les comptes de votre association et identifier où sont comptabilisés les impôts et taxes**

**Rappels fiscaux**

* Présentation ou rappels des principaux impôts
* Savoir où trouver l’information sur la fiscalité des associations.

**L’association est-elle fiscalisée :**

* Définition de l’intérêt général
  + Gestion désintéressée (dont la rémunération des dirigeants)
  + La concurrence avec le secteur marchand
  + La règle des 4 P
  + Ne pas agir au profit d’un cercle restreint
* Connaître la méthodologie afin d’identifier si votre association doit être fiscalisée ou non
* Quels sont les impôts commerciaux auxquels l’association peut être exonérée

**Quelle différence entre intérêt général et reconnaissance d’utilité publique (RUP)**

**Les particularités fiscales des associations :**

* Franchise des impôts commerciaux et activité lucrative non prépondérante
* Règle concernant les manifestations exceptionnelles
* Les revenus patrimoniaux et le taux réduit d’imposition
* Les taxes spécifiques (taxe sur les salaires, taxe d’apprentissage,…)

**La perception de dons et l’intérêt général de l’association**

* Quelles sont les conditions pour percevoir des dons donnant droit à une réduction d’impôt
* Quels sont les avantages fiscaux pour les donateurs
* Quelles sont les conséquences en cas de perte de la gestion désintéressée ou de concurrence du secteur marchand

**Que faire si l’association doit être soumise aux impôts commerciaux:**

* La sectorisation de l’activité lucrative
* La filialisation de l’activité lucrative
* Se soumettre aux impôts commerciaux et les conséquences pour l’association

**Analyse de rescrits fiscaux :**

* Présentation et étude de rescrits fiscaux.